

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



Périodique : semestriel

No. 2, décembre 2023

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)**13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V^e-IV^e siècles av. J. C.)**33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII^e-XI^e siècles)**47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle**65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I^{er} contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée**78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)**95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie**106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII^e et XIX^e siècles**130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)**146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII^e siècle – 2009**157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle**173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)**191-201

Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)**202-217

Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique**218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire**230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon**252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste**270-288

Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra**289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine**309-321

Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville***322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée**348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso**360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda**371-382

Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès**383-397

Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)

Mamadi Nountchè OUATTARA

Docteur en histoire contemporaine
Département d'histoire
Université Félix Houphouët- Boigny, Abidjan
noumtc@gmail.com

Résumé

Branam, une localité des Mo-Degha de l'actuelle république du Ghana. Sa fondation est l'une des conséquences de l'expédition militaire des asante d'Opoku Ware contre le Brong gyaman d'Abo Miri. Il est devenu, par la suite, une localité vassale asante jusqu'à 1900. Cette année coorespond à la déportation de l'*Asantehene*, Prempeh I aux îles Seychelles. À partir de cette dernière, il est mis sous l'autorité du *Techimanhene* par les autorités britanniques. Lorsque les Britanniques prirent possession de tout le territoire de l'actuelle Ghana, ils ont permis que les Mo-Degha aient deux chefferies centrales, séparées par la Volta noire (*Mouhoun*). Désormais, par rapport au *Mouhoun*, on a les Mo-Degha du Sud avec pour chef-lieu New Longoro et Bamboi, chef-lieu pour les Mo-Degha du Nord. De par sa position géographique, Branam devrait appartenir à la chefferie supérieure des Mo-Degha du Sud. Mais celui-ci crée sa propre chefferie supérieure à la faveur des mouvements de contestations contre l'Asante. Comment se présente l'histoire politique de Branam, de sa fondation à la création de sa chefferie centrale ou supérieure (paramount chieftaincy)? En combinant les sources orales et écrites, cette question soulevée sera traitée en deux étapes dont la première traitera la genèse de la fondation de Branam, sa condition politique et la seconde partie évoquera l'évolution politique de Branam.

Mots clés : Branam, Mo-Degha, chefferie, *paramount chieftaincy*, chefferie centrale.

Abstract

Branam is a locality of the Mo-Degha of the present-day Republic of Ghana. It was founded as a result of a military expedition organised by Opoku Ware's Asante against Abo Miri's Brong Gyaman. It subsequently became an Asante vassal locality until 1900. That year corresponds to the deportation of the Asantehene Prempeh I to the Seychelles Islands. Branam was then placed under the authority of *Techimanhene* by the British authorities. When the British took possession of the whole of present-day Ghana, they allowed the Mo-Degha to have two central chiefdoms, separated by the Black Volta (*Mouhoun*). Henceforth, in relation to the *Mouhoun*, we have the Mo-Degha of the South with New Longoro as their chief town and Bamboi, the chief town for the Mo-Degha of the North. Due to its geographical position, Branam should belong to the superior chiefdom of the Southern Mo-Degha. However, the Mo-Degha created its own chiefdom as a result of protests against the Asante. What is the political history of Branam, from its foundation to the creation of its paramount chieftaincy? By combining oral and written sources, this question will be addressed in two stages, the first of which will deal with the genesis of Branam's foundation and its political status, while the second will look at Branam's political development.

Key words : Branam, Mo-Degha, chieftaincy, *paramount chieftaincy*, central chieftaincy.

Introduction

Branam est un village du *deghahare* (pays Mo-Degha) de la zone de Kintampo situé à 2°.030 de latitude Ouest et 7°. 59 de longitude Nord. Situé originellement sous le nom de Boulela dans la zone entre Old Longoro et Kandige, il est détruit par les Asante d'Opoku Ware (1720-50) en 1740 après leur expédition militaire contre le Brong gyaman d'Abo Miri. Il devint vassal des asante. Suite aux conventions anglo-françaises de 1898 et anglo-germaniques de 1899, les Britanniques prirent des mesures pour consolider leurs protectorats sur le territoire de l'actuel Ghana. Ils créèrent par une ordonnance de sa majesté la région asante en 1901 et celle du Nord en 1902.

La ligne de démarcation entre les deux régions administratives était le Mouhoun (la volta noire). Cette organisation politique britannique plaça administrativement et géographiquement par rapport au Mouhoun les Mo-Degha dans deux régions autonomes: les Mo-Degha au Sud du Mouhoun dans l'*asante territories* au sud du Mouhoun et les Mo-Degha du Nord, au Nord du Mouhoun dans le *Northern territories* (Noumtchè Mamadi O, 2021: 262). Les Mo-Degha au Sud du Mouhoun sont placés sous l'autorité du chef de Longoro et ceux du Nord placés sous l'autorité gonja (ngbanya). En 1913, à la suite du rejet des Mo-Degha du Nord de leur mise sous tutelle gonja, le gouverneur J. J. Thorburn leur accorda une indépendance les mettant ainsi sous l'autorité du chef de Bamboi.

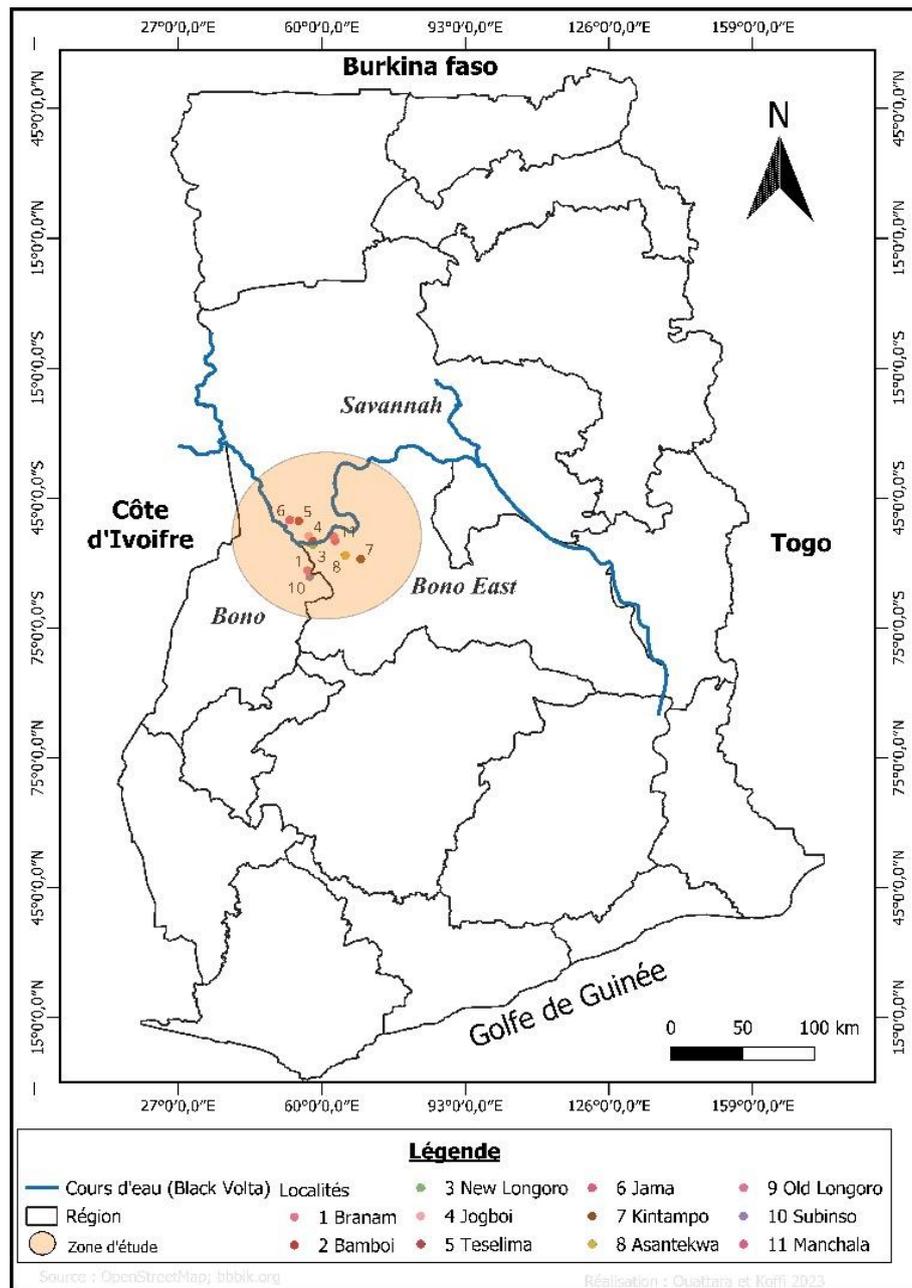
En 1918, l'administration britannique éleva le chef des Mo-Degha du Sud au statut de *paramount chief* (chef suprême ou central). Le 14 février 1919, un accord de reconnaissance est signé entre le *Boikoro/Deghakoro*¹ et le *Nkoranzahene* (chef de Nkoransa) divisant Kintampo en deux chefferies centrales (*paramount chieftaincy*). De sa fondation à 1966, le village de Branam, objet de notre étude, se trouve dans une situation géo-administrative ambiguë et confuse (voir carte). Si sa position géographique dans le Sud Mo-Degha semble être justifiée, sa dénomination administrative quant à elle pose problème. Le village de Branam refuse la tutelle de la chefferie Mo-Degha du Sud et créa, en 1966, sa propre chefferie centrale. Comment comprendre ce fait et pourquoi en est-on arrivé à ce statut ?

L'objectif assigné à cette étude est de montrer l'évolution politique de Branam : de sa fondation en 1966. Pour mener à bien cette étude, nous sommes appuyés sur des sources d'archives et des sources orales. Il s'agit des sources d'archives britanniques et des traditions

¹ L'expression *twi* est *Momahene*. Le *Momahene* a sous son autorité 19 villages.

orales degha collectées dans le cadre de notre sujet de thèse de doctorat (N. M. Ouattara, 2021). Les sources orales sont constituées de celles collectées par l'administration coloniale britannique, des chercheurs de l'université de Legon (Ghana) et de nos propres entretiens. L'exploitation de ces documents d'archives et des traditions orales conformément à la méthode historique a permis d'organiser l'étude en deux parties. La première partie traite de la genèse de la création, sa situation politique et la seconde partie aborde l'évolution politique de Branam.

Carte : L'espace géographique des Mo-Degha dans l'actuel Ghana



Source : N. M. Ouattara, 2021 : 15

1. Fondation et situation politique de Branam (1740 -1950)

Originellement, Branam était situé, d'après les traditionnistes sous le vocable Bouleela dans l'environnement de Ntarban. Aujourd'hui, le village de Branam est situé au Nord de Subinso sur l'axe reliant le Sud au Nord de l'actuel Ghana en passant par Wenchi.

1.1. La fondation de Branam (1740)

La fondation de Branam est l'une des conséquences de la guerre de l'Asante d'Opoku Ware contre le Brong gyaman d'Abo Miri en 1740. En partance pour cette guerre contre le Brong gyaman, l'armée asante sous le commandement du *Dadeasobahene*, Nti Panin campa à Mansra, selon Nana Kwasi Bediako IV². Nti Panin invita *Kooro* Brumu à l'assister dans cette guerre contre le Brong gyaman. Celui-ci, sans aucune réserve, fournit 1000 hommes munis de flèches et d'arcs, d'après Nana Kwasi Bediako IV.

Il faut préciser que Mansra évoqué par le *Branamhene* (chef de Branam) est prononcé par les Mo-Degha, Manchala. Il est l'un des villages historiques du *Deghahare* (pays) fondé par les migrants venus du pays gourounsi, précisément de Tewee et conduits par Maala. La plupart des villages Mo-Degha sont fondés à partir de Manchala, d'après la tradition des Mo-Degha. *Kooro* Brumu mis en évidence par la tradition orale de Branam ne figure pas sur la liste des *Kooro* (chefs) de Manchala établis par H. J. Hobbs³, et les traditionnistes interrogés.⁴

Les traditionnistes de Ntarban et Gnambwe nous ont indiqué de l'existence d'un ancien site de Branam sur le prolongement de Ntarban à Manchala nommé *Bouleela dingbia*. Cette dénomination signifie ancien site de Bouleela. Aussi faut-il indiquer que le nombre 1000 relevé comme étant le nombre de personnes mobilisées pour soutenir les Asante est trop pour la seule localité. L'évocation de Mansra (Manchala) par *Kooro* Brumu peut s'expliquer par le fait que Manchala était considéré comme le point de rassemblement des villages Mo-Degha.

Cette guerre, à laquelle les Mo-Degha prirent part, se solda par la victoire des Asante. Six semaines après cette victoire, le *Dadeasobahene*, commandant de la troupe passée à Mansra/ Manchala, revint sous les ordres de l'*Asantehene*, pour le paiement de l'*apeatoo*⁵ (indemnité de participation à la guerre). Cette volonté de l'*Asantehene* est rejetée par le chef

² Kwabena Ameyaw, 1965, *Tradition from Brong Ahafo*, Institute of African Studies, Legon.

³ H. J. Hobbs, « Notes on History of Mo » in *Tribal histories* ; BRG.28/2/1 ; Nomoa D. K. Donkor, *Historical background of Manchala*, compiled by Baffoe sitolanasom Kwadwo, 3/1/2013

⁴ A. Sahene, New-Longoro, le 27 juillet 2016 ; 18 août 2016 ;

⁵ Kwabena Ameyaw, 1965, *Tradition from Brong Ahafo*, Institute of African Studies, Legon.

de Manchala qui a estimé que les Mo-Degha ne sont pas un peuple dépendant d'un suzerain. Ce refus de Manchala est pris par les Asante comme un outrage. Il est considéré comme un refus de serment d'allégeance au *Sika Dua Kofi*, le trône du royaume asante.

Sous le commandement du *Dadeasobahene*, l'armée asante attaqua Manchala et le mit à sac. Certains habitants se sont enfuis à Nkoranza, d'autres ont rejoint le pays gonja, les Gourounsi. Koro Brumu est fait captif et décapité. Son crâne emporté à Kumasi est utilisé chaque année pendant le festival *obsodee* par l'*Asantehene*.

Les Asante ont séjourné à Manchala pendant 4 jours. Constant les pertes énormes subies par les populations Mo-Degha, le *Dadeasobahene* recommandèrent d'évacuer Manchala et à s'installer sur les rives de la rivière Kriydi. D'après Koro Brumu, Il a, par la suite, ordonné que tout animal tué lors d'une partie de chasse doit être fumé et envoyé à l'*Asantehene* d'où le nom Branam. Il signifie apporte moi de la viande.

1.2. La situation politique de Branam après la guerre (1740-1950)

Depuis l'épisode de la guerre que nous appelons « la guerre de l'*apeatoo* » contre les Mo-Degha, le village Branam est devenu une localité vassale asante⁶. D'ailleurs, Branam figure parmi les localités de la vallée de Tano-subin annexées par les Asante à la suite de la guerre de 1740 contre le Brong gyaman. Ces villages de Tano-subin étaient Nwoase, Tuobodom, Tanoso, Tanoboase, Offuman, Buoyem, Nchiraa et Subinso⁷. La situation vassale de Branam perdura jusqu'à déportation de l'*Asantehene* Agyeman Prempeh avec certains membres de la cour aux îles Seychelles le 11 septembre 1900⁸ (E.Ward, 1967 : 306). En effet, après cette déportation d'Agyeman Prempeh, l'administration britannique coloniale a instruit *Koro Kwame Badwi* de se mettre sous l'autorité du *Techimanhene*.⁹

Il faut préciser que la mise de Branam sous la tutelle de Techiman n'est pas un cas isolé. Il s'inscrit dans un souci de désagrégation de la confédération asante, après la guerre de résistance asante, encore appelée anglo-asante ou *Yaa Asantewa War* (la guerre de Yaa Asantewa), car Branam et les 8 autres villages annexés sont placés sous la juridiction de Techiman sur instruction de l'administration britannique¹⁰. En date du 21 mars 1934, Sr

⁶ Ibidem.

⁷ N. C. ARDEN-CLARKE, *Techiman native affairs*, PR AAD Sunyani, BRG. 1/2/8, Vol.8

⁸ PRAAD Sunyani, *Branam traditional affairs*, BRG 1/2/40 ; PRAAD Sunyani, *Techiman Traditional affairs*, BRG 1/2/8, Vol. 3

⁹ BRG. 1/ 2. /40.

¹⁰ BRG. 1/2/5, BRG.1/2/8 Vol 3.

Shanton, dans un courrier à Sir Philip Cumliffe-Lister soutint que le retour d'Agyeman Prempeh nécessite la restauration de la confédération asante (Kwame Adum-Kyeremeh, 2016 : 35). Le 31 janvier 1935, l'administration coloniale, dans le but d'implémenter l'administration indirecte a permis cette restauration de la confédération asante contre le gré de certains chefs contestataires¹¹ comme le *Techimanhene*, Atebubu, Abease, Berekum, Dormaa, Gyaman (K. Adum-Kyeremeh, 2016 : 35 ; K. Arhin, 1979 : 15).

À la faveur de cette restauration du 31 janvier 1935, les Mo-Degha, Berekum, Wenchi, Degha (Mo), gyaman, Dormaa, Nkoranza y compris les villages annexés dont Branam ont adhéré à la confédération. Il faut noter que l'intégration de Branam à ladite confédération est justifiée par la présence d'éléments qui y sont. En effet, après la guerre de l'*apeatoo*, les populations de Branam sont devenues la proie des Etats tributaires de l'asante comme Nkoranza. Pour ce faire, le successeur de *Kooro* Brumu, Kooro Kwabena rapporta cette situation d'insécurité au *Dadeasobahene*, Nti Kuma, successeur de Nti Panin qui informa l'*Asantehene*. Ainsi, sur instruction de l'*Asantehene* non satisfait de cette situation d'insécurité, le *Dadeasobahene*, Nti Kuma, successeur de Nti Panin, mandata son neveu Tano Agyei pour la sécurité ou la protection des populations de Branam. A partir de Branam, Tano Agyei fonda Nwoase.

2. L'évolution politique de Branam (1950-1966)

L'évolution est perçue ici comme tous les changements qui interviennent dans un groupe social et cela à des « moments successifs », car le groupe est passé d'un état à un autre (Charles Seignobos, 1901: 237). Ainsi, Branam, de localité vassale asante passe à un statut de *paramount chieftaincy* qu'elle organise à partir de 1966.

2.1. La création de la chefferie centrale de Branam

Il faut lier la création de la chefferie centrale de Branam avec l'affirmation d'un nationalisme identitaire brong à travers le mouvement 'Brong-Kyempem Federation', en

¹¹ Avant la guerre de 1740, les villages de la vallée de Tano-subin étaient sous l'autorité du *Techimanhene*. Après la victoire contre le Brong gyaman, les chefs des localités évoquées se sont rendus à Kumasi pour célébrer la victoire. Les localités de ces chefs sont considérées comme vassales de l'*Asantehene* et devant le servir à travers les chefs auprès de qui, ils ont séjourné. Ainsi, le séjour se présenta comme suit: Nchiraa, Tuobodod/*Nsumankwahene*, Buoyem/*Asantehemaa*; Ofuman I/*Adumhene*; Ofuman II/ Branam-*Dadeasobahene* ; Subinso, Tanoboase/*Anantahene*; Tanoso/*Ahenkrohene*. Techiman souhaitait que cet ordre établi en 1900 soit continuel (Kwame Adum-Kyeremeh, 2016 :35 ; D.M. WARREN and K. O. Brempong, 1971 :6-7). Selon Kwame Arhin (*idem*), ces opposants ont rejoint la confédération : Techiman en Avril 1936, Abease en octobre 1938.

1950. Il regroupait les chefferies de Techiman, Dormaa, New Drobo, Odumase, Abease et Suma. En effet, ce mouvement est la résultante des velléités indépendantistes voulues par ces chefferies brong vis-à-vis des asante. Ils ont considéré leur intégration à la confédération asante de 1935 comme une erreur et déclarèrent leur indépendance du conseil de l'Etat asante en 1951 (F. K. Duah, 1979 : 120).

Pour F. K. Duah (idem : 121), l'un des facteurs spécifiques de cette déclaration est la non restitution des neuf villages de la vallée de Tano subin, sphère géographique sous influence de Techiman, pendant la restauration de la confédération. Pour rappel, ces neuf villages étaient Tuobodom, Buoyem, Tanoboase, Nchiraa, Offuman I et II, Branam, Nwoase et Subinso. A la conférence d'Achimota, en février 1956, le gouvernement du premier Ministre Kwame Nkrumah reconnut le mouvement Brong, synonyme d'une indépendance (F. K. Duah, 1979 : 142). Selon le premier Ministre Kwame Nkrumah, cette indépendance concernait tout le territoire brong y compris l'Ahafo-Asunafo (F.K. Duah, 1979 : 146).

Cependant, certaines chefferies, dans la sphère géographique brong, se sont décidées à rester loyales à l'Asante. Il s'agit de Wenchi, Nkoranza, Nkwanta, et Mo. Pour nous, cette décision peut s'expliquer non seulement par les liens familiaux qui ont existé entre les Asante et certaines chefferies comme Nkoranza, mais aussi pour d'autres, c'est parce qu'ils n'étaient pas Brong. Ils étaient Mo. C'est dans cette dynamique, Nwoase, village fondé par des originaires asante, à partir de Branam, introduisit une pétition au ministre de la justice et au gouvernement local (Accra) à travers la commission régionale (Ouest ashanti) pour son érection en *paramount chieftaincy* (chefferie centrale ou supérieure). A la suite de cette pétition, Nwoase obtint le statut de chefferie supérieure, le 30 septembre 1959, avec pour premier chef, Obosomfo Kofi Drobo, fils d'Abena Asamoaa dont le nom de règne était Kwasi Bediako IV.¹²

Comme indiqué plus haut, Nwoase est fondé à partir de Branam. Il a donc des relations d'une grande ampleur avec Branam. C'est pourquoi, Nana Kwassi Bediako IV, *Branamhene et al* affirment que «The tradition of Nwoase cannot be detalt with without mentioning that of Branam (2°. 03' W ; 7°.59' N).¹³ De même, on ne peut pas parler de la tradition de Branam sans évoquer celle de Nwoase, parce que tous les traditionalistes interrogés sur Branam n'ont pas cessé ou oublié de parler de Nwoase. Influencé par la politique de Nwoase¹⁴, Branam a affiché

¹² BRG 1/2/40, Kwabena Ameyaw, 1965, *Tradition from Brong Ahafo*, Institute of African Studies, Legon (voir footnotes);

¹³ Ibidem.

¹⁴ C'est nous qui l'affirmons

une volonté manifeste pour son érection en chefferie centrale au travers une pétition auprès de la chambre des chefs du Brong Ahafo. La chambre des chefs du Brong Ahafo a accédé à sa requête en 1966, lui donnant ainsi le statut de chefferie supérieure.

2.2. La structure du *paramount chieftaincy* de Branam

Le *paramount chieftaincy* de Branam est composé des localités de Nwoase, Briboo, Kwanware, Mensakrom, Bonkaa, Akete, Woroban, Suntresso, Buorho et Bepo-Ayase¹⁵. Sa structuration est calquée sur le modèle de l'organisation politico-militaire brong et asante. En effet, la chefferie centrale de Branam est subdivisée en plusieurs divisions (Voir le tableau de la page suivante). Selon le *Branamhene*, Koro Kwasi Bediako IV et *alii*, les personnes, c'est-à-dire les chefs, à la tête de ces divisions ont des fonctions sacrées conformément aux institutions et coutumes Akan¹⁶. Cette organisation politico-militaire est une disposition tactique des corps de l'armée qui est un « un héritage culturel akan qui remonte à un passé très lointain » (K. R. Allou, 2002 :1153).

Structure du *Paramount chieftaincy* (Chefferie supérieure) de Branam

Localités	Titre	Division	Position sur le champ de Bataille	Fonction
Branam	<i>Omahene</i>	Chef centrale		Commandant en chef de l'armée
Branam	<i>Krontihene</i>	<i>Kronti</i>		Dirige tous les chefs de division
Nwase	<i>Adontehene</i>	Adonten	Avant-garde, corps principal de l'armée	Son rôle est d'engager les hostilités et créer les conditions d'un accès facile à l'ennemi
Akete	<i>Kyidomhene</i>	Kyidom	Arrière garde	Ce corps est le dernier recours en cas de revers militaire. Il assure la protection du roi en arrière.

Sources: Kwabena Ameyaw, (1965, IAS acc. n°. BA/3) ; Kouamé René Allou, *op.cit.* pp. 1148-1153.

¹⁵ PRAAD Sunyani, PRAAD Sunyani, Branam Traditional affairs, BRG 1/2/40

¹⁶ Kwasi Bediako IV et *alii*, « Nwase-Branam tradition », interrogés par Kwabena Ameyaw, le 16 février 1965.

Les positions et les fonctions indiquées dans le tableau sont à titre figuratif pour des besoins d'organisation. Lors des rencontres, ces chefs de divisions prennent place en fonction de leur position autour du chef central (*Omahene*). La division *Kyidom* (*Akyidom*) est occupée par le chef d'une fraction de population d'ascendance Koulango de Badu restée à Akete. Leurs ancêtres s'étaient réfugiés à Akete à la suite de la guerre qui opposa le Brong gyaman aux Koulango de Seikwa, résultante de la guerre entre Seikwa et Badu (Nana Kwasi Bediakon et al, interrogés par Kwabena Ameyaw, le 16 Février 1965). Sous le règne de l'*Asantehene* Osei Agyeman Prempeh II (1935-1970), la majorité des fugitives de Badu dirigée par leur chef Nana Kwame Awuah quittent Wurompo et Akete. C'est la frange restante à Akete qui dirige la division *Kyidom*.

La division *Adonten* est conférée au chef de clan de la lignée de Tano Agyei, autrefois, *Odikro* de Nwoase (chef de Nwoase). Tano Agyei est le neveu du *Dadeasobahene*. Celui-ci (*Dadeasobahene*) le désigna à s'installer à Branam afin de protéger les populations de ladite localité qui étaient la proie des Nkoransa et des Asante après l'expédition punitive asante sus-évoquée¹⁷.

Conclusion

Nous retenons que la fondation de Branam est une conséquence de la guerre d'Opoku Ware contre le Brong gyaman d'Abo Miri. De cette fondation à 1900, Branam est resté une localité sous la souveraineté asante. A partir de 1900 à 1935, Branam était sous la tutelle Techiman à la suite de la domination Britannique dans l'espace géographique, jadis, dominé par asante. Puis à la faveur de la restauration de la confédération asante, il redevint membre de ladite confédération. Branam évoluait ou existait entre les deux rivaux et au gré de l'évolution politique. Avec la naissance du mouvement bono contre l'impérialisme asante, Branam a demandé et a obtenu le statut de chefferie centrale qu'il organise sous le modèle bono et asante. Et pourtant, de par sa position géographique, il devrait appartenir à la chefferie centrale des Mo- Degha du Sud. Cette ambition réalisée est liée à la présence de groupes d'ascendance asante.

¹⁷ Ibidem. Six mois après la guerre de l'Asante contre le Brong gyaman d'Abo Miri en 1740, les Asante détruisirent Boulela, quand son chef Koro Brumu Akoma refusa de payer l'*apeatoo* (indemnité de participation à la guerre).

Références bibliographiques

1. Sources

1.1. Sources orales

KWABENA Ameyaw, 1965, *Tradition from Brong Ahafo*, Institute of African Studies, Legon.

NOMOA D. K. *Donkor*, *Historical background of Manchala*, compiled by Baffoe sitolanasom Kwadwo, 3/1/2013

WARREN D. M., BREMPONG K. O., 1971, *Techiman tradition state, Part, Stool and Town histories*, Institute of African Studies, Legon.

Informateurs	Statut/fonction	Age	Lieu et date de l'enquête
Anonyme		63 ans	New Longoro
-Bossumfor Kodjo Buo -Ekeh Daapaah -Kwame Broгна	- Vogti/ Cultivateur -Bwe nomoa - cultivateur	-72 ans -73 ans -69 ans	Tufubwe, 06/07/2016
Kandige Koro et sa notabilité		X	Kandige le 06/08/2016

1.2. Sources écrites

BADEN-POWEL Georges, 1900, *Downfall of Prempeh a diary of life 'with the native levy in Ashanti 1895-96*, London, Methuen & CO.

HOBBS H. J., « Notes on History of Mo » *Tribal histories* ; BRG.28/2/1

PRAAD Sunyani, BRG 1/2/40

PRAAD Sunyani, *Branam Traditional affairs*, BRG 1/2/40

PRAAD Sunyani, *Techiman Traditional affairs*, BRG 1/2/8, Vol. 3

PRAAD Sunyani, *Techiman native affairs*, BRG 1/2/8

Ghana Statistical service, 2004, *District Analytical Service, Wenchi Municipality*, Ghana Statistical service.

2. Bibliographie

ALLOU Kouamé René, 2015, *Les Akan, peuples et civilisations*, Abidjan, Harmattan.

ALLOU Kouamé René, 2002, Histoire des peuples de civilisation Akan des origines à 1874. Thèse d'état, UFR SHS-filière Histoire, non publiée, 3 volumes, Abidjan, Université de Cocody, 1519 p.

ARHIN K, DRAH FK 1979, *A Profile of Brong Kyempim, Essays on the Archaeology, History, Language and Politics of the Brong Peoples of Ghana*. Edited with Introduction by Kwame Arhin, Accra: New Times Corporation.

ATTA-AKOSAH Thomas, 2004, *Bible translation in christian mission: a case study of the spiritual and socio-cultural impact of the bible translation strategy of the Ghana institute of linguistics, literacy and bible translation on the Dega people of Ghana*, Master of Theology Degree in African Christianity, Pietermaritzburg, South Africa, University of Kwazulu-Natal, 164 p.

COMPTON Anne M., 2014, *Shifting Trade Networks: Sub-Saharan to Atlantic Exchange in Central Ghana 1355-1725 CE*, Thesis, in the University of Michigan, 454 p.

JACQUEMOT Pierre, 2007/1, « Chefferie et décentralisation au Ghana », *Afrique contemporaine*, n°221, p. 55-74.

KWAME Adu-Kyeremeh, 2016, «The historical background to the Takyiman disputes with Asante », in *African Journal of History and Culture*, vol. 8, No. 5, p. 30-40

KWAME A. Ninsin, « Land, Chieftaincy, and political stability in colonial Ghana», *African e-journals project*, <http://digital.lib.msu.edu/projects/africanjournals> .

OUATTARA Mamadi Noumtchè, 2021, *Les Degha (Mo-Degha), histoire d'un peuple entre aire gour et aire akan: des origines à la période coloniale*, Thèse de doctorat unique, non publiée, Abidjan, université Félix Houphouët Boigny, département d'Histoire, 473 p.

PESCHEUX Gérard, 2003, *Le royaume asante (Ghana), parenté, pouvoir, histoire : XVII^e - XX^e siècle*.

PRAH Mansah, YEBOAH Alfred, 2011, « Tuobodom Chieftaincy Conflict in Ghana: A Review and Analysis of Media Reports », *The Journal of Pan African Studies*, vol.4, no.3.

WARD W.E.F. 1967, *History of Ghana*, London, George Allen & Unwin Ltd.